



ENTRE DENSITÉ ET INTIMITÉ

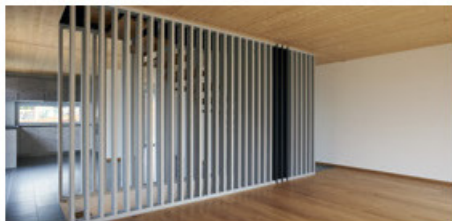
LUTZ ARCHITECTES

Dans le village gruyérien de Maules, face au Moléson, deux nouvelles maisons sont sorties de terre. A y regarder de plus près, ce ne sont pas deux, mais quatre habitations qui accueillent de nouveaux habitants. Revêtues d'un lambris en bois grisé, elles se font plutôt discrètes en adoptant l'échelle et la matérialité des constructions du village.

L'initiateur de ce projet habite sur la parcelle voisine dans une maison à ossature bois labellisée Minergie-P déjà conçue par le bureau d'architectes Lutz il y a quelques années. A l'époque, il avait acheté ces deux parcelles avec l'idée d'en garder une éventuellement pour ses enfants. Quelques années plus tard, il a mis notre bureau en concurrence avec d'autres architectes afin de lui faire des propositions pour valoriser son

terrain. Notre proposition de construire dense tout en gardant une certaine individualité l'a convaincu. Chaque maison accueille ainsi deux logements qui possèdent chacun leur propre terrasse avec espace extérieur. D'une surface brute de 240 m² chacune, elles proposent quatre chambres, un grand séjour-salle à manger ouvert et un sous-sol excavé mais froid. La difficulté a consisté à bien implanter les bâtiments dans la pente tout en offrant une orientation favorable. Le ruisseau présent sur la parcelle a également compliqué l'implantation des bâtiments en raison de la distance réglementaire à respecter.

Pour répondre à la sensibilité écologique du maître d'ouvrage, les maisons consomment très peu d'énergie pour leur fonctionnement. Ces constructions



en ossature bois sont très bien isolées avec de la fibre de bois. Le peu de besoin en énergie de chauffage est fourni par une pompe à chaleur avec sondes géothermiques. Une ventilation simple flux assure un air intérieur de qualité. De simples réglottes insérées dans les cadres des fenêtres amènent de l'air frais lorsque l'humidité est trop importante à l'intérieur. Les toitures ont été équipées de panneaux photovoltaïques pour générer l'électricité nécessaire au fonctionnement de la pompe à chaleur. Grâce à ces diverses mesures, l'ensemble a été labellisé Minergie. Même à l'extérieur, une attention particulière a été portée au respect de l'environnement. Un architecte paysagiste a été mandaté pour concevoir des aménagements extérieurs de qualité et respectant la biodiversité.